

**Département  
Des ARDENNES**

=====  
**ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES**

-----  
Conseillers de la Communauté  
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44  
-----

Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 11.06.2025  
Convocation faite  
Le 28.05.2025

**Délibération  
N°2025-06-113 Bis**

**Annule et remplace la  
délibération n°2025-06-113 :  
Cotisation 2025  
au Syndicat Mixte  
de Gestion du Parc Naturel  
Régional des Ardennes  
(PNRA)**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019**

-----  
**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse**

-----  
**Séance du 03 juin 2025**  
-----

L'an deux mille vingt-cinq, et le mardi trois juin à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOITTE (à partir du point n°2025-06-103), Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, MM. Pascal GILLAU, Mathieu SONNET, M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT, M. Robert ITUCCI, M<sup>me</sup> Angélique WAUTOT, M. Claude WALLENDORFF, M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M<sup>me</sup> Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M<sup>mes</sup> Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS.

**Absents excusés :** MM. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Hervé FRANCOITTE (jusqu'à l'approbation du compte-rendu du 19 mars 2025), Richard DEBOWSKI (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), André ESCOBAR (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M<sup>me</sup> Magali CAPLET (pouvoir à M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT), MM. Eric GUERINY, Antoine DI CARLO (pouvoir à M<sup>me</sup> Isabelle FABRE), Jean GUION, M<sup>mes</sup> Laure BARBE, Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M<sup>me</sup> Angéline COURTOIS).

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

**Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.**

Vu l'article L.5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2024-09-136 du 12 septembre 2024 par laquelle le Conseil de Communauté, a décidé de verser, pour 2024, une cotisation d'un montant de 36 930,60 € au Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional des Ardennes (PNRA),

Considérant l'appel à cotisation reçu le 16 avril 2025, d'un montant de 36 836,80 €,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

\* **décide** de verser, pour 2025, une cotisation au Parc Naturel Régional des Ardennes (PNRA) de 36 836,80 €.

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bernard DEKENS', written over a circular stamp or seal.